Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213500721-20251211-202509120-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHÂTILLON EN VENDELAIS

2025-09-120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 5 décembre 2025
Date d'affichage : 5 décembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 12
Pouvoir : 5
Votants : 17

L'an deux mille vingt-cinq, **le onze décembre**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUVEL, Maire.

Etaient présents (12) : Jean-Luc DUVEL, Gérard BEAUGENDRE, Christine FERARD, Jean-Yves GARDAN, Marie-Paule GILLOUARD, Arnaud VOISINNE, Claudie BENARD, Michèle PAQUET, Yohann CHANTREL, Maud PERREUL, Suzanne DOURDAIN MOREL, Pierre-Henri GASDON.

Étaient excusés (5) :
Fabienne GUILLOIS a donné pouvoir à Claudie BENARD
Miguel LOYARTE a donné pouvoir à Maud PERREUX
Bernard JACQUES a donné pouvoir à Marie-Paule GILLOUARD
Aurélie LEGROS a donné pouvoir à Christine FERARD
André LUCAS a donné pouvoir à Jean-Yves GARDAN

Étaient absents (2):
Pierre MATHIEU
Nicolas BOULÉ

Secrétaire de séance : Yohann CHANTREL a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : AVENANTS AUX LOTS N°1, 3, 5, 6B, ET 10 DANS LE CADRE DE LA RÉNOVATION DE LA SALLE DU COMPLEXE DU LAC.

Jean-Yves Gardan, adjoint aux bâtiments, par délibérations n°2024.07.94 du 17 septembre 2024 et n°2024.08.105 du 10/10/2024, le conseil municipal attribuait les lots relatifs aux travaux de la salle du complexe du lac.
Il explique qu'au fil de l'avancement des travaux, des avenants doivent être passés en plus-value et moins-value pour certains lots

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213500721-20251211-202509120-DE

Lot	Entreprises	montant avant nouvel avenant HT	Plus/moins-value	montant actualisé HT	montant actualisé TTC
lot 01 – Curage_ Démolition_Gros œuvre VRD	MARSE Construction	69 444.96	'+ 5 780.70	75 225.66	90 270.79
lot 03 - COUVERTURE ZINC	COUPE Jérôme	182 440.53	'+ 916.00	183 356.53	220 027.84
lot 05 - MENUISERIES EXTERIEURES	SOMEVAL	68 570.46	'+1 300.00	69 870.46	83 844.55
lot 06 b- PARQUET	GERMAIN	8 087.80	'-1 152.80	6 935.00	8 322.00
lot 10 - ELECTRICITE_CFO_ CFA	GENEVÉ	61 616.84	' 4 698.79	66 315.63	79 578.76

Considérant la nécessité de réaliser des prestations :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
APPROUVE les avenants présentés ci-dessus.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants aux lots n°1, 3, 5 6b et 10.

Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Luc DUVEL

